



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-91805>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-91805**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Centre Communal D'Action Sociale

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 26830064700073

Ville : SIX FOURS LES PLAGES

Code postal : 83140

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1635430>

Identifiant interne de la consultation : 2025/BANQUETS CCAS

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Marches

Numéro de téléphone du contact : +33 494349341

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire Dc1 : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Et Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Effectif moyen annuel : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Outils, usines ou équipements techniques : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat. Références sur des services

spécifiés : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 26/09/2025 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : CCAS VILLE DE SIX FOURS
LES PLAGES

Critères d'attribution : Qualité : 60% Prix : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : PRESTATION "TRAITEUR" - FOURNITURE DE REPAS POUR LES BANQUETS ORGANISES PAR LE CCAS

Code CPV principal - Descripteur principal : 55520000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre a pour objet une prestation "traiteur" : fourniture de repas pour les banquets organisés par la commune. Il est conclu pour une période d'UN an à compter de sa date de notification, reconductible TROIS fois par période d'UN an avec les montants limites annuels suivants: minimum: 10 000 euro(s) HT maximum: 70 000 euro(s) HT

Lieu principal d'exécution du marché : commune 83140 - SIX-FOURS-LES-PLAGES

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les candidats devront se rendre sur le lieu d'exécution des prestations. Ils prendront contact avec le C.C.A.S de Six-Fours au plus tard 48 heures avant la date limite de remise des offres. Tél : 04.94.34.94.50 (Standard Ccas) ou 04.94.34.92.66-Courriel : secretariat.ccas@6fours.fr

Autres informations complémentaires : La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de consultation. Les soumissionnaires peuvent également télécharger le dossier de consultation des entreprises (DCE) via le site "profil acheteur" :<https://www.marches-publics.info/> Critères de sélection des candidatures: les capacités techniques et professionnelles. Pour tout renseignement complémentaire, les candidats devront IMPÉRATIVEMENT transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, onglet « correspondre avec l'acheteur ». Profil acheteur:<https://www.marches-publics.info/>ou également par le biais du site de la ville:<http://www.ville-six-fours.fr/ma-mairie/economie/marches-publics/>- onglet "correspondre avec l'acheteur". ÉCHANTILLONS: afin de justifier le critère QUALITÉ, les candidats devront produire un mémoire et des échantillons, dans les conditions prévues au règlement de la consultation. Les échantillons reçus hors délais seront restitués immédiatement après signature d'un reçu.L'absence d'échantillons entraînera l'élimination de l'offre. Précisions concernant les(s) délai(s) d'introduction des recours: Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction

ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/08/2025